



# Numéro Coup de griffe 18

★ Périodique d'action syndicale de l'Union départementale CNT 30 - Été 2016 ★

« Coup de griffe » est  
édité par les militantes  
de la CNT 30



## NOUS CONTACTER

CNT 30 : 6 rue d'Arnal  
30 000 Nîmes.

Mail : [cnt.30@cnt-f.org](mailto:cnt.30@cnt-f.org)

Site : [www.cnt-f.org/30](http://www.cnt-f.org/30)

Tel : 07.68.34.32.20

**Venez nous rencontrer  
pour connaître et faire  
appliquer vos droits**

Des syndicalistes de la Confédération Nationale du Travail (CNT) pourront échanger avec vous, sur vos problématiques et vous informer sur la CNT et pourrons vous renseigner sur vos droits, les démarches à faire pour des recours.

Site confédéral :  
[www.cnt-f.org](http://www.cnt-f.org)

meilleur que la convention collective, qui ne pouvait elle-même être que meilleure que le code du travail), **d'autres mesures sont tout aussi dangereuses** : généralisation des comptes personnels (CPA), transformant l'individu en entreprise, ou garantie jeunes, sorte d'aumône étatique, contre la logique de salaire socialisé de la Sécurité sociale ; contrôle accru des chômeurs et des chômeuses (article 52) ; destruction de la médecine du travail ; réduction des délais de prévenance pour les changements d'horaires des temps partiels, etc.

## LOI TRAVAIL : CONSTRUISONS UN AUTRE FUTUR

*Bien que la loi soit adoptée par 49.3, cela ne saurait nous arrêter. Une loi peut être retirée sous la pression des grèves et de différentes mobilisations.*

**POUR LE RETRAIT SANS CONDITION DE LA LOI TRAVAIL,  
LA LUTTE NE FAIT QUE COMMENCER !**

La répression féroce n'a pas entamé notre détermination. Que ce soient les attaques directes contre les locaux syndicaux (du saccage par la police de celui de la CNT Lille au passage de la Bourse du travail de Paris le 28 juin dernier), les fouilles humiliantes des manifestant-es, les gardes à vue « préventives » (nouveauté juridique alarmante), les interdictions de manifester, les violences policières, les faux défilés « en cage », rien n'y fait : **nous ne lâcherons pas.**

Certes, beaucoup de travailleurs et de travailleuses seront en congés payés obtenus de haute lutte lors de grèves et occupations d'usine en 1936 (et non pas du fait de la bonne grâce d'un quelconque gouvernement...). Qu'importe, nous continuerons le travail d'information contre la loi travail, de soutenir nos camarades en procès, etc.

**LA LOI TRAVAIL EST UNE ATTAQUE SANS PRECEDENT  
CONTRE NOS CONQUETES SOCIALES.**

**Les différents amendements ne remettent pas en cause les fondements mêmes du texte :**

imposer le libéralisme le plus sauvage du chacun pour soi. Si l'article 2 cristallise la confrontation en brisant le « principe de faveur » (c'est-à-dire avant la Loi Travail, l'accord d'entreprise ne pouvait être que

## **PUBLIC PRIVE MÊME COMBAT !**

**Et ce qui arrive aujourd'hui au secteur privé sera sans aucun doute par la suite imposé au secteur public**, déjà bien entamé par la RGPP et les restrictions budgétaires.

**Nous sommes toutes et tous concerné-es, salarié-es, précaires ou chômeur-euses**, aujourd'hui pour certain-es, demain pour d'autres, et toutes les générations qui arriveront sur le marché du travail dans quelques années.

## **DE QUELLE VIOLENCE PARLE-T-ON ?**

Sans compter la négociation Unedic ou le compte pénibilité, quoi que l'on en pense, sabordés par le Medef, sous le regard béat du gouvernement.

Ils ne respectent aucune loi, aucune règle, les contournant et refusant de les appliquer pour sauvegarder leurs intérêts financiers et leur pouvoir. Les voilà la chienlit, la canaille, les sauvages, ces grands délinquants sans limite.

Tels les Lafarge faisant des affaires juteuses avec l'Etat islamique, Dassault vendant ses Rafale à l'Arabie saoudite, Macron ou Le Pen sous-déclarant leur patrimoine pour échapper à l'ISF, Sarko et ses casseroles sans fin, les DRH d'Air France, Goodyear ou Continental licenciant des milliers de salarié-es, etc.

Les voilà ceux qui devraient comparaitre immédiatement en procès et être condamnés à des travaux d'intérêts généraux pour reconstruire les vies **qu'ils détruisent depuis des décennies, jusqu'à faire de la mort une source de profit...**

## **ALORS EN SEPTEMBRE, CHANGEONS DE VITESSE**

Dopons nos luttes pour construire un tour de France des grèves et des blocages.

Aucune montagne ne saurait nous résister : notre EPO, c'est **l'entraide et la solidarité** ; notre penalty, c'est **la grève générale** ; notre surface de réparation, les lieux de travail ; **notre meilleure défense, c'est l'attaque.**

Et pour celles et ceux qui voudraient encore y croire, ne nous laissons pas bernier par les appels électoraux qui ne manqueront pas de surgir dès la rentrée. **Les promesses n'engagent que celles et ceux qui y croient.**

Ces dernières années nous ont bien démontré ce que ça valait. N'oublions pas non plus que le Front national a réclamé plusieurs fois l'interdiction des manifestations et l'intervention de l'armée ou de la police contre les grévistes et les piquets de grève.

**N'oublions pas** qu'ils n'ont eu de cesse d'attaquer les syndicats « terroristes ».

**N'oublions pas** qu'ils réclament plus de « libertés » pour les « petits patrons », soi-disant accablés par les « charges » et un droit du travail trop rigide...

**N'oublions pas** que cette famille de milliardaires et ses sbires néonazis ne cherchent qu'à diviser notre classe sociale entre « Français-es » et « étranger-es » pour mieux nous exploiter et nous dominer. N'oublions pas qu'ils prévoient des abattements de cotisations sociales sous prétexte d'augmenter les salaires quand cela ne ferait en réalité que les baisser et détruire la Sécurité sociale.

**N'oublions pas** qu'ils rêvent d'un Etat encore plus répressif et liberticide. L'extrême droite a toujours été et restera toujours l'ennemi des travailleurs et des travailleuses : aucune colère ne justifie que l'on « essaie pour voir ».

**Les gouvernements successifs et le patronat n'ont qu'un seul objectif :**

Maintenir leurs intérêts, leur pouvoir et celui du capital, petit, moyen ou gros.

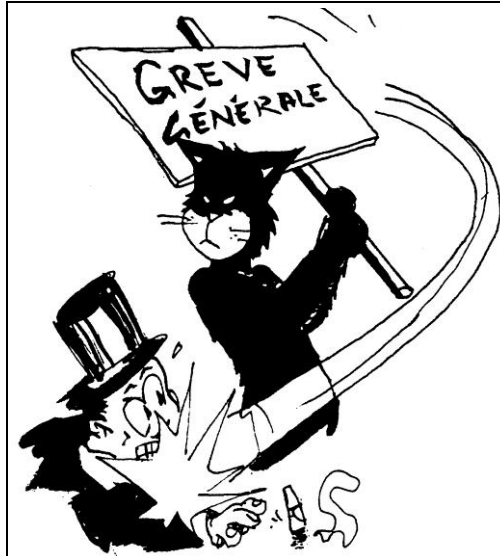
**Nos rêves ne tiennent pas dans leurs urnes.** Notre syndicalisme, nos luttes, n'ont que faire de la couleur politique des classes dirigeantes. Notre autonomie, notre indépendance sont la garantie de nos victoires.

**FINI DE NÉGOCIER LA LONGUEUR DE LA LAISSE DANS LES SALONS DE L'ÉLYSÉE OU DE MATIGNON.**

Notre arme, nous ne cessons de le répéter depuis des mois, c'est la grève, le blocage de l'économie. Ne commettons pas une nouvelle fois l'erreur de partir dispersé-es, lycéen-nes et étudiant-es, puis raffineries, puis dockers, puis cheminot-es, etc. Ne jouons plus la carte des journées de mobilisation en pointillés.

**Dès maintenant, contre la loi travail et son monde,** mettons en place les moyens de construire une grève générale reconductible forte et unitaire.

**Notre avenir est entre nos mains, pour un autre futur, construisons un syndicalisme autogéré et révolutionnaire !**



Pour la CNT, **le rôle du syndicalisme n'est pas d'écrire avec le gouvernement la pire opération de destruction des acquis sociaux de l'Histoire**, il consiste à s'inscrire dans un rapport de force, celui de la lutte des classes, qui permettra d'imposer au gouvernement l'abandon total et définitif de l'ensemble des dispositions scélérates qui constituent ce projet de loi. Pour nous, comme pour les générations futures, rien n'est impossible : il est nécessaire de faire front pour faire reculer la loi du capital !

Pour la CNT, le rapport de force **doit se faire par la mobilisation de tous et de toutes, en s'organisant dans les syndicats** outil social et économique appartenant aux travailleur-euses et non aux bureaucrates. **Le communisme libertaire, projet révolutionnaire porté par la CNT**, basé

sur la socialisation et l'autogestion des moyens de production, la répartition des richesses produites par ceux et celles qui travaillent, est une urgence sociale, politique, économique et écologique.

À l'heure où de sombres nuages nous empêchent de voir la justice sociale et la solidarité, la CNT affirme que **chacun-e se doit de rejoindre le combat et de construire une dynamique de confrontation sociale contre l'État, le Capital et la classe politique.**

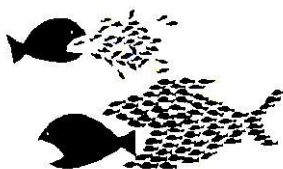
**---ELECTION TPE---**

**Du 28 novembre au 12 Décembre 2016**

**Ton patron a besoin de toi. Tu n'as pas besoin de lui !**

*Les syndiqué-es de la CNT, qui ont fait le choix d'un syndicat autogestionnaire sans salarié-es ni permanent-es, connaissent bien la réalité quotidienne des salarié-es des TPE.*

**C'EST TOUS  
ENSEMBLE  
QU'IL FAUT LUTTER**



**Comme toi, nous subissons des conditions de travail éprouvantes**, stressantes, pour un salaire de misère à la fin du mois, accumulons les heures supplémentaires non rémunérées, nous voyons imposer des temps de transports qui nous éloignent de nos familles, subissons les pressions quotidiennes de nos patrons, les brimades ou le harcèlement, qu'il soit moral ou à connotations sexuelle ou raciste, mais aussi les licenciements... **A la CNT, pas de permanent-es et de représentant-es syndicaux-ales déconnecté-es des réalités**, pas de salarié-es du syndicat injoignables pendant leurs jours de congés : à la CNT nous partageons toutes et tous ces réalités du travail parce que nous les vivons en tant que travailleur-euses. Nous avons toutes et tous fait le choix de se regrouper dans un syndicat de lutte, de combat.

# FACE AUX ATTAQUES DE L'ÉTAT ET DU PATRONAT,

## NE TE RESIGNE PAS, SYNDIQUE TOI !



### Un syndicat, pour quoi faire ?

**Défendre ses conditions de travail** (salaire, temps de travail, dignité, etc.)

**Ne pas rester seul** face à sa hiérarchie

**Connaître ses droits**

**Savoir ce qui se passe dans l'entreprise** et dans les administrations

**Se tenir informé des événements** hors de nos lieux de travail

### Un syndicat c'est choisir :

**La solidarité** contre l'individualisme et l'isolement

**La lutte collective** contre le chacun pour soi

**L'espoir** contre la résignation

**L'esprit critique** contre les fausses évidences du pouvoir et des médias

### La CNT est une confédération syndicale :

**Autogestionnaire** : parce que personne ne travaille à notre place, personne ne décide à notre place.

**De lutte de classe** : parce que patrons et travailleur-euses n'ont jamais eu les mêmes intérêts.

**Anticapitaliste** : parce que les richesses ne doivent plus être aux mains d'une minorité.

**Révolutionnaire** : parce que capitalisme et libéralisme ne sont pas le seul avenir possible.

**Antiautoritaire** : parce que nos libertés sont sans cesse menacées et niées.

**Interprofessionnelle** : parce les travailleur-euses ont toujours les mêmes intérêts.

**D'action sociale** : parce que la lutte se mène aussi hors de nos lieux de travail.

**Internationaliste** : parce que le capitalisme n'a pas de frontières, nous non plus !

### Comment créer une section syndicale ?

**Contacte-nous !**

**Dans le public**, il suffit de déclarer la section syndicale et de désigner un-e représentant-e

**Dans le privé**, il faut être au moins deux adhérentes du syndicat sur l'entreprise : c'est un minimum pour avoir le droit de créer une section syndicale. Nommer un-e représentant-e de la section syndicale (il/elle doit être délégué-e du personnel dans une entreprise de moins de 50 salarié-es). Ensuite, l'activité syndicale peut se développer (tracts, réunions, etc.). Bien entendu, vous ne serez pas seul-es : le syndicat sera toujours à vos côtés pour vous soutenir dans cette démarche, vous conseiller si besoin, etc.

### Chômeur-euses, précaires, travailleur-euses en formation, en activité ou à la retraite...

**Pour la CNT, la lutte des chômeur-euses et précaires est liée à celle des salarié-es en CDI ou fonctionnaires.** Nous avons les mêmes intérêts : défendre nos droits face aux patrons et à l'État. Chacun-e a sa place dans notre syndicat, d'autant plus que précarité et chômage sont souvent synonymes de surexploitation, d'isolement et de mépris. Dans cette situation, se syndiquer, c'est oser l'arme de la solidarité et de la lutte !